



Le chêne Président

Bulletin municipal N°50
VIVRE À LOUGRES | 2016

Chères Lougroises, chers Lougrois,

Permettez- moi tout d'abord, au nom de la Municipalité de vous adresser à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches tous nos vœux pour cette nouvelle année 2016. Des vœux de bonne santé avant tout mais aussi et surtout des vœux de bonheur, de joie, d'épanouissement familial et professionnel et depuis les récents évènements liés aux actes terroristes, j'ai envie d'ajouter des vœux de fraternité et d'humanité.

Dans un contexte en forte mutation, dans une époque mouvementée et perturbée, nous allons devoir relever plusieurs défis majeurs à l'échelle de notre commune et nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins quant au devenir de nos villages.

Depuis maintenant deux ans, nous devons faire face à une perte importante de ressources financières liée à la baisse des dotations que l'Etat nous alloue pour nos dépenses de fonctionnement qui elles sont toujours de plus en plus élevées, avec la mise en place du service périscolaire et de ses activités liées par exemple.

Mais aujourd'hui un nouveau défi s'offre à nous.

Comment ne pas évoquer devant vous cette loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République injustement appelée loi « NOTRÉ » tant elle ne peut pas être notre propre volonté car elle porte un coup impitoyable à des villages comme le nôtre.

Une des principales dispositions contenues dans cette loi est le relèvement du seuil démographique des Établissements Publics de Coopération Intercommunaux à 15000 habitants et la révision des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale qui en découle.

Notre communauté de communes des 3 cantons qui compte 7671 habitants se trouve ainsi sous le seuil fixé par la loi.

Monsieur le Préfet du Doubs a élaboré un Schéma regroupant les 4 communautés de communes qui bordent PMA à la grande Agglomération qui compterait à l'issue de ces fusions plus de 143000 habitants pour 76 communes.

Ces intercommunalités, avec des périmètres élargis et des compétences renforcées sont transformées peu à peu en collectivités de plein exercice en lieu et place des communes.

Pendant encore quelques années, les communes continueront d'exister mais elles seront des coquilles vides, sans moyen financier et sans pouvoir. Nous, élus municipaux de proximité ne pourrons plus agir sur la réalité et ne disposerons plus des moyens pour répondre aux besoins de nos populations.

Cette Loi conduira inéluctablement à la disparition à plus ou moins long terme des communes.

Dans les principales orientations de la loi NOTRÉ il est question de cohérence territoriale et des bassins de vie, tous les éléments qui permettent à un territoire de se développer tout en étant proche de ses habitants.

On nous parle de territoires compétitifs pour être plus fort, d'un accroissement de la solidarité financière mais comment faire une richesse en additionnant des misères surtout dans un contexte de baisse des dotations, de la prise en compte de la notion de bassins de vie mais tout cela conduit inexorablement à l'éclatement de notre communauté de communes des 3 cantons construite par l'adhésion volontaire de ses communes sur des critères de proximité et de projets communs.

Nous avons besoin de communautés de communes de taille humaine et de proximité qui permettent un fonctionnement démocratique où chaque commune est représentée. Comment faire vivre le débat dans une assemblée avec plus de 100 conseillers autour de la table.

Votre Conseil Municipal s'est prononcé contre ce projet préfectoral et nous resterons très attentifs à défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Quelle que soit la solution définitive, nous devons rester attentifs à ce que les compétences aujourd'hui exercées par la CC3C soient reprises ou a minima pérennisées et que la fiscalité sur les ménages soit la plus faible possible parmi les alternatives.

Malgré des budgets de plus en plus contraints, votre Conseil Municipal s'efforce de maintenir ses investissements et de respecter ainsi les différentes actions annoncées dans son programme.

La pose des réseaux Rue des Champs Marquis est terminée et nous aménagerons au printemps une aire de retournement à l'extrémité de la rue lorsque nous réaliserons la réfection de la voirie après travaux.

Vous avez pu remarquer que l'aménagement autour de la fontaine du temple a été entièrement repris par des bénévoles issus du Conseil mais aussi assistés de membres extérieurs. Nous réalisons ainsi d'importantes économies et prochainement, nous ferons appel à ceux qui veulent bien consacrer un peu de leur temps sur des travaux mêlant travail et convivialité.

Depuis début janvier, la collecte des ordures ménagères est réalisée dans le cadre d'un service unifié avec la Communauté de Communes des Isles du Doubs et vous trouverez dans les pages suivantes un point sur ce nouveau projet.

Concernant les grands travaux qui seront engagés en 2016, il y a la construction déjà actée du réseau séparatif des eaux usées et du réseau d'alimentation en eau potable rue de la Combale.

Si nos finances le permettent, nous inscrirons au budget une première phase de travaux de rénovation de la salle des fêtes et une étude de faisabilité pour la maison Kauffmann.

Je vous renouvelle encore une fois mes vœux les plus chaleureux.

Patrick Froehly
Le Maire



SOMMAIRE

Édito	2
Finances	4
Bois et forêt Périscolaire	5
Travaux	6
Redevance incitative	7
Cadre de vie et CCAS	8
Vie scolaire	9
Associations	10
Départ de Jean-Pierre Métin	14
Tarifs des services municipaux	15
Informations utiles et état civils	16
Manifestations 2016	17
Autrefois	18

LE CHIFFRE

3 018 527

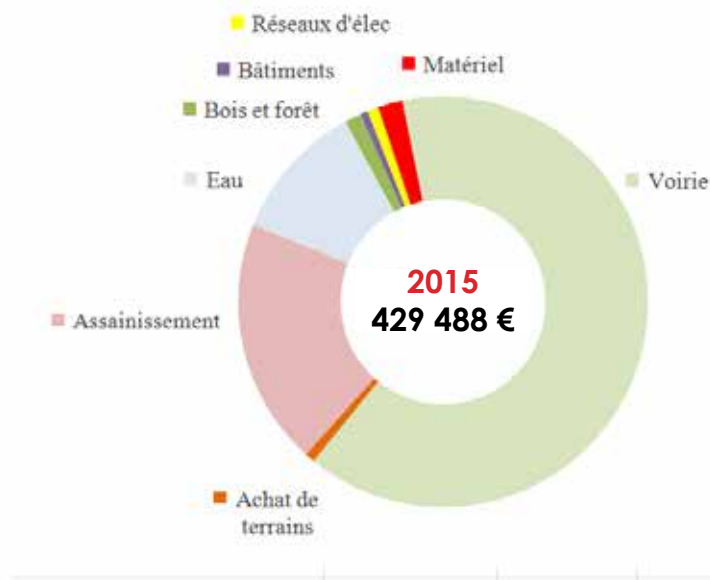
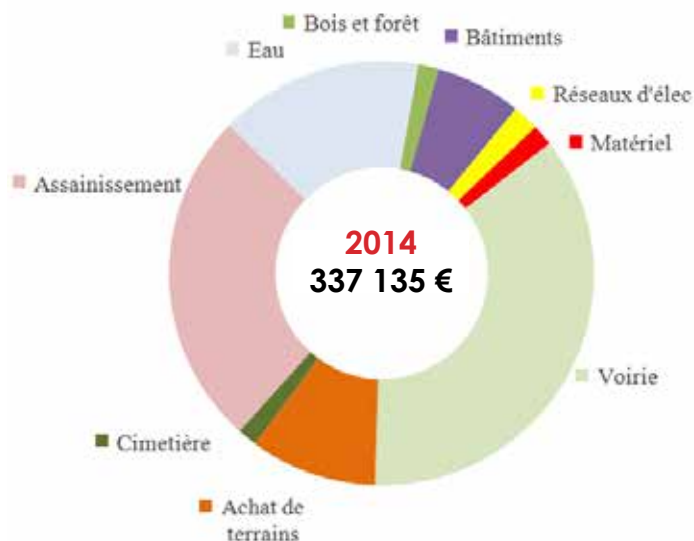
c'est le montant total en euro de l'investissement eau et assainissement réalisé depuis 2007 à la mise en séparatif de notre réseau communal.

Le bilan provisoire 2015 montre en fonctionnement, au cumul du budget général et de ses budgets annexes, un budget en équilibre. Quant à l'investissement, cette année encore nos travaux ont essentiellement porté sur de la voirie et notre réseau d'eau et d'assainissement. L'excédent du budget général nous permet d'envisager une première tranche de travaux sur la salle des fêtes et une réflexion sur le devenir de la « maison Kauffmann ». Celui des budgets eau et assainissement est prévu pour terminer, enfin, notre mise en séparatif des réseaux, rue de la combale. Notre village aura ainsi fini ces travaux d'assainissement commencés depuis 2007. En cette fin d'année, le village entier sera donc raccordable à la station d'épuration de Colombier-Fontaine. Les résultats complets figureront aux comptes administratifs 2015.

BUDGETS	SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2015
GÉNÉRAL	Fonctionnement	402 616,67 €	496 302,52 €	93 685,85 €
	Investissement	329 140,51 €	417 923,94 €	88 783,43 €
FÔRET	Fonctionnement	(1) 106 000,15 €	36 385,24 €	-69 614,91 €
	Investissement	5 569,12 €	3 523,67 €	-2 045,45 €
EAU	Fonctionnement	128 077,84 €	(2) 127 779,02 €	-298,82 €
	Investissement	52 616,15 €	63 664,48 €	11 048,33 €
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	116 679,24 €	(3) 102 067,16 €	-14 612,08 €
	Investissement	121 971,14 €	212 168,20 €	90 197,06 €

(1) dont 93 351 € reversés au budget général | (2) dont 13 321 € pris dans le budget général | (3) dont 26 530 € pris dans le budget général

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS (HORS DETTE) | TOUS BUDGETS CONFONDUS



Malgré la baisse des dotations de l'état qui va perdurer encore une fois cette année (-8000€ en 2015), votre municipalité a décidé de mettre en place à partir de septembre un service périscolaire en lien avec celui de la commune de Montenois. Ce service était un engagement de ce conseil auprès des familles Lougroises. Il est évident que ce service est une charge importante sur le budget général de la commune et il devra être affiné au gré de notre apprentissage pour peser le moins possible sur les contribuables. La commune regrette aussi l'engagement timide de certaines familles pourtant demandeuses du service.

Toutefois, il est à noter que la mise en place du périscolaire attire de nouveaux habitants sur notre commune, nombre de jeunes couples nous ont sollicité dernièrement pour les aider à s'installer sur la commune. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce nouvel élan. **Nous restons à votre disposition pour tous renseignements en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie au 03.81.96.28.08.**

BOIS ET FÔRET

L'Aménagement des aires de retournement et les sentiers de la forêt communale de Lougres pour la période 2015/2016 a été achevé par nos employés communaux. Cela permettra aux grumiers ainsi qu'à nos affouagistes d'accéder plus facilement aux différents lots de bois.

Pour information, en 2014 nous avons eu une vente exceptionnelle de bois qui avait fait une rentrée d'argent de plus de 100 000 €. En 2015 et cela était prévisible, la vente de bois s'est trouvée nettement inférieure à l'année précédente comme le montrent les chiffres ci-dessous :

- 312 m³ de grumes pour un montant de 17000 €,
- Le bois livré au domicile des Lougrois en stère soit 229 stères pour 9389 €,
- le bois façonné par les affouagistes soit 877 stères pour 8770 €.

LE CHIFFRE

1 106

c'est le nombre total de stère de bois livré et d'affouage vendu par la commune à ses habitants.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE COLOMBIER-FONTAINE ET SES ENVIRONS

A la suite des attentats barbares commis le 13 novembre, de nombreux Français sont allés donner leur sang. On ne peut que s'en réjouir. Il faut espérer que cet élan de solidarité va continuer car, en Bourgogne Franche-Comté, la situation de la réserve est préoccupante. L'idéal serait de disposer de 12 à 15 jours. Aujourd'hui, l'Etablissement Français du sang ne dispose que de 4 jours de réserve, mais elle doit satisfaire en France un million de malades qui sont soignés grâce au don du sang.

L'.E.F.S. de Bourgogne Franche-Comté doit recruter 17250 nouveaux donneurs. Pour donner, il faut être âgés de 18 à 70 ans, être en bonne santé et peser au moins 50 kg. Les femmes peuvent faire 4 dons par ans, les hommes 6, en respectant un délai de 8 semaines entre chaque don.

Un million de malades est soigné chaque année : 25000 en Bourgogne Franche-Comté. 114 malades reçoivent des produits sanguins chaque heure en France.

C'est une nécessité qui impose l'indispensable mobilisation de tous et surtout d'inviter les personnes de notre entourage : parents, amis et voisins à venir donner son sang, geste solidaire, volontaire, anonyme et gratuit. PERSONNE NE DOIT MOURIR FAUTE DE SANG.

EN 2016, 6 collectes seront organisées : les 8 janvier, 29 avril, 1er juillet, 2 septembre et 14 novembre à Colombier-Fontaine et le 4 mars à Bavans.

Pas question de baisser les bras, au contraire, il faut les tendre pour continuer à donner. Cette solidarité durable sera notre cadeau posthume aux victimes du 13 novembre.

Plus d'informations : www.dondusang.net

PÉRISCOLAIRE



A ce jour le périscolaire compte une vingtaine d'enfants inscrits. Maryse, Claire et Nathalie les accueillent tous les jours (sauf le mercredi après-midi) de :

- 7h20 à 8h20 le matin,
- 11h30 à 13h20 pour la pause méridienne
- 15h45 à 17h45 le soir.

Si vous êtes intéressés, les formulaires d'inscriptions sont à disposition en mairie.

Suivant la météo, comme vous pouvez le voir sur ces photos, les animations du soir se déroulent en extérieur ou en salle, dans la bonne humeur !

TRAVAUX

Comme en 2014, l'année 2015 a vu beaucoup de travaux se réaliser dans notre commune de Lougres comme le montre les photos ci-dessous. Ces travaux importants ont notamment porté sur de la voirie et le réseau d'eau et d'assainissement.



Finalisation de la rue du Chenois



Accessibilité du Chêne Président



Mur de soutènement rue de Sainte-Marie



Travaux rue des Champs Marquis



Bas de la rue de Sainte-Marie



Aménagement du cimetière

1^{ère} JTC (Journée de Travail et de Convivialité)

En 2015 a été mise en place une 1^{ère} JTC de « test » qui a porté sur la finalisation du tour de la fontaine du bas de la rue de Sainte-Marie et sur la rampe d'accès de la porte latérale du Temple (norme d'accessibilité). Les travaux, réalisés par les membres de la commission Travaux, se sont déroulés sur plusieurs journées et surtout dans la bonne humeur. Une économie non négligeable de presque 9000 euros a ainsi été réalisée. D'autres JTC seront planifiées en 2016 où chacun pourra cette fois apporter son aide.



REDEVANCE INCITATIVE

La loi issue du Grenelle de l'Environnement impose aux collectivités de mettre en place une part incitative sur la tarification liée à la collecte et au traitement des déchets ménagers.

En France, un habitant produit environ en moyenne 354 kg de déchets et assimilés

- 131 kg d'ordures ménagères résiduelles
- 102 kg de déchets en collecte sélective
- 290 kg de déchets déposés en déchèterie

Nous devons absolument maîtriser les coûts et diminuer les volumes de déchets incinérés en incitant les usagers à :

- Devenir des acheteurs responsables en évitant le suremballage
- Améliorer le tri des déchets recyclables (verre, papier, carton et flaconnage)
- Pratiquer le compostage individuel
- Penser au réemploi

Objectifs affichés :

Maîtriser le coût de la collecte des OM en réduisant le tonnage des OM incinérées.

- 2015 : prestataire de service COVED 23,39 €/hab.
- 2016 : service unifié avec la CC des Isles du Doubs - 17 €/hab.

Depuis début janvier, la collecte des ordures ménagères est réalisée dans le cadre d'un service unifié avec la Communauté de Communes des Isles du Doubs.

Ainsi, chaque foyer est pourvu d'un bac correspondant à sa composition familiale.

Notre communauté a fait le choix de porter



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

Une demande de 2^{ème} point R a été faite auprès de la CC3C.

LE CHIFFRE

58

C'est la réduction en pourcentage de déchets incinérés pour janvier 2016 par rapport à janvier 2015.

cette incitation sur le nombre de fois que vous présenterez votre bac à la collecte.

La facturation sera identique à celle de 2015 mais une facture à blanc correspondant à vos levées vous sera transmise de manière à vous préparer pour 2017. Nous demandons à toutes et tous de vous engager résolument dans cette démarche écologique car la tarification qui vous sera soumise en 2017 prendra en considération la baisse espérée du volume de déchets à traiter.

L'année 2016 va nous permettre de peaufiner le service et éventuellement de corriger certains points de détail.

Merci pour l'implication de chacun et continuons ensemble dans ce sens.





CADRE DE VIE & CCAS



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

Nettoyage du village

Comme en 2014, il a été organisé la traditionnelle journée de nettoyage du village qui a réuni de nombreux bénévoles. Celle-ci s'est déroulée en toute sécurité et dans la bonne humeur. Un pot de l'amitié a été offert aux participants pour les remercier de leur participation.

**Rendez-vous
samedi 2 avril
2016 à 9h30 !**

Nouveaux arrivants

- Madame Brenet Dominique
- Monsieur Duval Mickaël
- Monsieur Bechameil Paul et Madame Kapek Myriam
- Monsieur Bruchet Kevin
- Monsieur Monnier Philippe et Madame Martins Marie
- Madame Guillaume Françoise
- Monsieur et Madame Vasic Goran
- Monsieur Vannier Eric et Madame Ramiro Adeline
- Monsieur Goncalves Mickael
- Monsieur Valet Jimmy et Madame Tokarec Laëtitia
- Monsieur et Madame Devoille Pascal
- Madame Gillotte Francine
- Monsieur et Madame Fierobe Maxime
- Monsieur Rizzi Damien et Madame Hasard Priscilla
- Monsieur Girelli Alexandre et Madame Cuenin Stephanie
- Madame Dumond Anne-Marie
- Monsieur DA Cunha Abel et Madame Loubry Estelle



Comme chaque 1^{er} samedi d'octobre, la municipalité invite les familles nouvellement installées dans la commune. Ainsi, le 3 octobre 2015, élus et associations ont souhaité la bienvenue à 17 familles autour d'un pot de convivialité. Nous leur souhaitons une vie heureuse dans notre village.

Cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des vœux, en présence du maire et de son conseil municipal, du député Marcel Bonnot et d'une grande assemblée, Gaston Cornu maire honoraire de la commune a reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale échelon vermeil et son diplôme de 30 années de dévouement au service des collectivités locales.

Joseph Ruchs (à droite sur la photo) s'est vu décerner par le préfet la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement et son diplôme pour avoir sauvé au péril de sa vie, une personne qui tentait de mettre fin à ses jours, en se jetant dans l'écluse du canal à Dampierre sur le Doubs.

Tous les deux ont été très applaudis par l'assemblée.



VIE SCOLAIRE

Une année riche en événements !

L'année 2015 a été comme l'année 2014 riche en événements pour notre école de Lougres. En effet, c'est plus d'une dizaine de manifestations qui ont été organisées en collaboration avec des organismes extérieurs, les associations du village et bien entendu les élèves des plus petits aux plus grands. La municipalité félicite le corps enseignant pour son implication et notamment l'organisation en mars 2015 de la classe de neige.

LA CLASSE DE NEIGE : En mars, les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2) sont partis en classe de neige à Longevilles-Mont-d'Or (près de Métabief) pour découvrir la montagne et pratiquer le ski alpin ou le ski de fond.

CARNAVAL : Les élèves se sont déguisés et ont défilé dans le village accompagnés par des enseignants-magiciens !

NATURE : Au printemps, les chasseurs du village ont proposé une sortie nature à la découverte de la faune dans la forêt. Puis au retour, dans la cour, les élèves ont réalisé des moulages d'empreintes d'animaux.

VOYAGE SCOLAIRE : En juin, les élèves de maternelle sont allés à la découverte des animaux à la citadelle de Besançon. Cf photo

FETE DE L'ECOLE : Lors de la fête de juin, les élèves ont présenté chants et danses à leurs parents ; les élèves de CM2 ont reçu un cadeau pour leur départ au collège, puis chacun a pu profiter de la kermesse.

RENTREE 2015 : C'est une nouvelle équipe (ou presque !) qui accueillait les élèves :

- Mmes Véronèse et Giuliani en maternelle, accompagnées par Mme Candido, Atsem
- Mmes Bonnin et Taillard pour la classe de CP.CE1.CE2
- Mme Goulet pour la classe de CM1.CM2 et la direction
- Mme EL-Maaroufi, EVS (aide pour la direction et dans les classes)

L'école compte aujourd'hui 72 élèves : 26 en maternelle, 25 en CP.CE1.CE2, et 21 en CM1.CM2.

JUS DE POMME : En octobre, l'école a organisé avec l'aide des parents et des élèves, la collecte de pommes dans le village pour réaliser du jus de pomme. 195 bouteilles ont été vendues lors du marché nocturne organisé par Lougres Animation.

NOEL : Fin décembre, les élèves ont eu la visite surprise du Père Noël accompagné de son lutin venus leur distribuer des friandises. Les élèves ont ensuite interprété des chants aux parents.

A la suite de la chorale, une vente de crêpes et de boissons, proposée par l'association de parents « Les p'tits Lougrois », a permis à chacun de partager un agréable moment de convivialité.



ASSOCIATIONS

Société de Pêche de Lougres

La Société de pêche a tenu son Assemblée générale fin novembre 2015 à la salle de La Ferme en présence de nombreux pêcheurs et de nombreux invités. Elle a pu échanger sur les différents points de l'ordre du jour comme le bilan des manifestations, le renouvellement du bureau et les dates des manifestations 2016 :

- 1^{ère} vente de carte : elle a eu lieu le samedi 10 janvier 2016 chez « Tonin »
- 2^{ème} vente de carte : samedi 5 mars 2016 à la salle des Associations
- Fête de la truite : Dimanche 15 Mai 2016 (Dimanche de Pentecôte)
- Fête des enfants : Samedi 21 Mai 2016 (53 enfants présents en 2015)
- Marché nocturne : Le 15 octobre 2016 avec Lougres Animation
- Assemblée générale : Samedi 19 novembre 2016

Pour plus de renseignements sur la pêche à Lougres, merci de contacter le Président Pascal Honoré au 03 81 92 66 26.

En attendant la Société de pêche de Lougres vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2016 et vous dit à bientôt au bord de notre ruisseau !



LE CHIFFRE

350

c'est le poids total en Kg de truites alevinées pour la journée de la fête de la truite.



L'association de parents d'élèves « Les P'tits Lougrois »



A l'initiative de plusieurs parents, l'association de parents d'élèves « Les P'tits Lougrois » est née le 30 novembre 2015.

Des manifestations et des animations seront ainsi organisées tout au long de l'année afin de récupérer des fonds au profit de l'école : vente de crêpes et de vin chaud lors du spectacle de Noël de l'école, vente de galettes, etc...

Notre prochaine manifestation est d'ores et déjà fixée : nous organisons un souper dansant conjointement avec la Société de Pêche de Lougres samedi 27 février 2015 à la salle des fêtes.

Nous comptons déjà 33 membres. Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'aventure, ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter :

Stéphane VAUTHIER, Président au 06 64 77 48 88
Nicolas LELONG, Secrétaire au 06 66 92 37 64
lesptitslougrois@gmail.com

Membres du bureau :

- Président : Stéphane Vauthier
- Vice-Présidente : Stéphanie Tholomier
- Secrétaire : Nicolas Lelong
- Secrétaire adjoint : Damien Rizzi
- Trésorière : Coralie Caupin
- Trésorière adjointe : Charlotte Lelong





Football Animation Club de Lougres (FACL)

En cette période de trêve hivernale, le nouveau bureau peut se féliciter d'un très bon bilan à mi-parcours, aussi bien sportivement que d'un point de vue associatif.

Tout d'abord sportivement, nos jeunes joueurs engagés au sein du groupement jeunes des trois cantons, pratiquent leur sport préféré avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme, ce qui se traduit par une très bonne ambiance dans les équipes des différentes catégories.

Les joueurs seniors quant à eux, qui participent avec beaucoup de motivation aux deux séances d'entraînement hebdomadaire, voient leurs préparations payer, en pratiquant un très beau jeu depuis ce début de saison.

Associativement, les diverses manifestations de ce début de saison (marché des saveurs, vente des calendriers, nouvel an et travaux stade) ont permis à la jeune équipe dirigeante, ainsi qu'à chacun des sociétaires de pouvoir s'impliquer avec beaucoup d'envie et de passion dans la vie de leur club de cœur.

Nous tenons à vous remercier pour le soutien que vous nous avez apporté lors de ces différentes manifestations, notamment lors de la vente des calendriers, au cours de laquelle vous nous avez accueilli avec générosité.

Enfin, nous profitons de ces quelques lignes afin de remercier tout particulièrement Jean-Pierre Tonini, Karine et Nono (bar Iceberg) pour leur aide à l'organisation de nouvel an.

Nous souhaitons continuer ce développement participatif du club et nous invitons donc les personnes qui souhaitent contribuer à la vie du club à venir nous rencontrer.

Nous sommes également à la recherche de joueurs nés en 2001/2002 dans le but de compléter l'équipe U15 qui évolue en foot à 8, afin de pouvoir l'inscrire en foot à 11 au printemps.

En cette période de début d'année, et en attendant de vous rencontrer aux abords de notre très beau stade pour supporter les rouges et noirs, nous vous souhaitons à vous et à vos proches beaucoup de bonheur pour cette nouvelle année.

L'équipe dirigeante du FACL

Gymnastique Volontaire de Lougres

Une trentaine de membres (dont quatre hommes!) fréquente actuellement notre Section Sport Santé, qui existe depuis 1977 et est adhérente de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Si vous avez plus de 18 ans, vous pouvez nous rejoindre pour suivre les cours dispensés par un animateur diplômé. L'activité a lieu à la salle des fêtes tous les jeudis soir de 18h45 à 19h45, sauf pendant les vacances scolaires. Vous avez la possibilité d'assister gratuitement à deux séances avant de prendre votre décision d'adhérer (tarif : 70 € pour l'année). Pour tout renseignement, s'adresser à la Présidente, Edith VADOZ (03 81 92 63 88 ou 06 71 02 31 31). A bientôt donc !

LE CHIFFRE

39

c'est le nombre d'années d'existence de la Section Sport Santé de Lougres qui est adhérente à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Changement de propriétaire

Jean-Pierre Tonini a quitté son commerce pour prendre sa retraite. Le bar-restaurant *Chez Tonin* sera à présent géré par Karine Simon. La municipalité lui souhaite la meilleure réussite possible.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

LE CHIFFRE

1077,88

C'est le montant en euros des dons récoltés lors de la traditionnelle « Opération Brioches » au bénéfice de l'ADAPEI. Merci aux généreux donateurs qui ont permis de vendre 180 brioches et aux bénévoles pour leur implication dans cette opération.

Plus d'informations sur :
www.operationbrioches.org

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Notre saison de chasse 2015/2016 vient de se terminer le 31/01/2016. C'est une année satisfaisante sur le plan des prélèvements avec 14 chevreuils prélevés conformément au plan de chasse imposé par la fédération, l'ONF et la DTT.

4 sangliers (2 petits de moins de 40 kg et 2 femelles de plus de 40 kg) ont aussi été prélevés ce qui nous satisfait pleinement. Ceci nous met au dessus des attributions prévues et nous vaut une pénalité de 165 € pour ce dépassement (nous avons eu 3 points d'attribués par l'unité de gestion, sachant qu'une femelle vaut 2 points).

La sécheresse du début de saison a compliqué la traque par le manque d'odeurs pour les chiens. Malgré tout, nous avons pu fournir les 2 chevreuils pour le repas des aînés ce qui n'est pas toujours facile si nous voulons respecter le choix d'un prélèvement correct. Mais chaque année nous renouvelons ce rituel avec plaisir. L'année 2016 sera pour l'ACCA une année difficile financièrement, nous devons changer une partie des tuiles du toit du chalet (pour plus de 1400€), cela va nous obliger à diminuer



certaines dépenses de fonctionnement ou de repeuplement.

Cette année, les repeuplements en faisans et perdrix ont été très en dessous de nos espérances avec un prélèvement de moins de 40 % des lâchés.

Notre journée « Dimanche à la chasse » s'est déroulée dans la convivialité avec toujours autant de participants. L'ACCA participera à la journée de nettoyage du village et à la marche gourmande si elle est reconduite cette année. De plus nous envisageons de participer au marché nocturne à l'automne 2016.

LE CHIFFRE

18

c'est le nombre de bêtes prélevées (14 chevreuils et 4 sangliers) par les chasseurs de l'ACCA sur la saison écoulée.



Lougres Animation



Lougres Animation est une association créée en 1989 qui a pour but d'animer le village. Elle compte aujourd'hui une vingtaine de membres et dispose de matériels importants tel que tables, bancs, chapiteaux. Ce matériel est à la disposition de toutes les associations du village, mairie, école ainsi qu'à la population de Lougres pour un montant défini par une grille tarifaire (le matériel ne sort pas de Lougres). Les réservations sont à faire vers notre secrétaire Gérard Froment.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

Lougres Animation a organisé 5 manifestations en 2015 :



CARNAVAL avec la participation de CROC EN CIRQUE | Rendez-vous le 5 mars 2016



VTT 2015 AVEC 330 PARTICIPANTS
Rendez-vous le 24 avril 2016



FEUX DE LA SAINT-JEAN : 120 CONVIVES AUTOURS DE LA CUISSE DE BŒUF | Rendez-vous le 25 juin 2016



VIDE-GRENIER : 83 EXPOSANTS , UNE CENTAINE DE REPAS | Rendez-vous le 03 septembre 2016



MARCHÉ NOCTURNE : 22 EXPOSANTS
Rendez-vous le 15 octobre 2016



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : FÉLICITATIONS AUX MEMBRES POUR LEUR JOIE DE VIVRE...
Rendez-vous le 05 novembre 2016

DÉPART DE JEAN-PIERRE METIN



Le Maire Patrick Froehly, Philippe Coulon son remplaçant, Jean-Pierre Métin et son épouse Chantal.

Les occasions heureuses de se retrouver ne sont pas si courantes ; C'est donc avec grand plaisir qu'élus, représentants d'associations, employés municipaux, directrice de l'école et sa famille se sont retrouvés le 30 janvier dernier pour célébrer le départ en retraite bien mérité de notre collègue et ami Jean Pierre METIN.

Par cet article, la municipalité souhaite une nouvelle fois rendre hommage à sa carrière professionnelle au service de la collectivité.

- Jean-Pierre a débuté sa carrière professionnelle bien avant d'entrer dans l'effectif communal. En effet, il a commencé sa vie active en poursuivant l'activité agricole familiale.
- En 1996, Gaston Cornu, le maire de l'époque fait appel à lui pour la première fois pour pallier l'absence de Bruno Vallet le titulaire du poste. Pendant toute la période d'indisponibilité de Bruno, il enchaîne les missions temporaires en tant qu'agent technique non titulaire pour des périodes de quelques mois, voire parfois de quelques semaines à mi-temps tout en continuant parallèlement son activité agricole.
- En 1998, la municipalité doit faire face à un surcroît de travail et c'est par le biais du service de remplacement du centre de

gestion qu'il est embauché par la commune pour une période de 6 mois à temps non complet à partir du 1er avril 1998.

- Il est nommé au grade d'agent stagiaire 1er échelon à compter du 1er janvier 1999 et titularisé au grade d'agent d'entretien 2^{ème} échelon au 1er janvier 2000.
- En août 2001, il sollicite un emploi à temps complet qu'il commence en janvier 2002 et il s'engage alors à adapter son activité agricole en conséquence.
- En 2003, il cesse définitivement son activité agricole pour se consacrer pleinement à sa mission au service de la collectivité.
- Le 1er janvier 2005 il est nommé agent d'entretien qualifié et il intègre le cadre d'emploi des agents territoriaux des services techniques au grade d'agent technique de 2^{ème} classe.
- Enfin le 1er janvier 2015 il est nommé au grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.
- C'est en 2016, après 20 ans de bons et loyaux services au sein de notre collectivité, qu'il fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Encore un grand merci à Jean-Pierre pour sa conscience professionnelle qu'il mettait chaque jour à votre service, au service des habitants de Lougres.

Bonne retraite Jean-Pierre !



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

SERVICES	2015	2016
Photocopies		
Noir et blanc	0.20 €	0.20 €
Couleur	0.40 €	0.40 €
Photocopies associations		
Noir et blanc A4 papier blanc	0.03 €	0.03 €
Noir et blanc A3 papier blanc	0.05 €	0.05 €
Noir et blanc A4 papier couleur	0.05 €	0.05 €
Noir et blanc A3 papier couleur	0.08 €	0.08 €
Couleur A4 papier blanc	0.08 €	0.08 €
Couleur A3 papier blanc	0.13 €	0.13 €
Couleur A4 papier couleur	0.10 €	0.10 €
Couleur A3 papier couleur	0.15 €	0.15 €
Salle des fêtes		
Réservations		
Location 1jour - Lougrois	150.00 €	150.00 €
Location 1jour - Extérieurs	310.00 €	310.00 €
par jour supplémentaire Lougrois	50.00 €	50.00 €
par jour supplémentaire Extérieurs	110.00 €	110.00 €
Apéritifs		
Lougrois et Extérieurs	80.00 €	80.00 €
Caution		
Lougrois et Extérieurs	305.00 €	305.00 €
Salle de la Ferme (uniquement pour les lougrois)		
1 jour	110.00 €	110.00 €
sans repas	50.00 €	50.00 €
Tarif commercial (1er jour)	120.00 €	120.00 €
Tarif commercial (2ème jour)	60.00 €	60.00 €
Bibliothèque (par famille)	13.00 €	13.00 €
Locations diverses		
remorque (coût par enlèvement)	15.00 €	15.00 €
remorque (coût du chargement en sus de l'enlèvement par tranche de 15 mn)	60 €/h	60 €/h
pressoir (à la demi journée)	7.00 €	7.00 €
Charbonnières (la parcelle)	6.27 €	6.37 €
Droit de place forain		
Droit de place forain (à la journée)	10.00 €	10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les extérieurs)		10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les Lougrois)		5.00 €
* Régulier : prestation assurée un minimum de 24 fois / année		
Bois (le stère en TTC)		
non façonné (sur pied)	10.00 €	10.00 €
façonné livré domicile	41.00 €	45.00 €
Eau/Assainissement (prix au m³)		
Eau	1.43 €	1.43 €
Assainissement communal	1.205 €	1.210 €
Assainissement intercommunal	1.07 €	1.07 €
Compteur	5.00 €	5.00 €
Cimetière		
Les concessions ont une validité de 50 ans		
Concession simple : 2.40 m x 1.40 m	150.00 €	150.00 €
Concession double : 2.40 m x 2.40 m	258.00 €	258.00 €
Les concessions columbarium ont une validité de 50 ans		
Concession columbarium	675.00 €	675.00 €

Vous trouverez ci-contre la liste des tarifs des services municipaux de la commune de Lougres pour l'année 2016. N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir des informations complémentaires.

INFORMATIONS UTILES ET ÉTAT CIVIL

Bibliothèque

Après 16 années de bénévolat à la bibliothèque, Monique Gauthier a pour raison familiale, passé la main. Nous la remercions chaleureusement, ainsi qu'Elisabeth Kosc qui assurait les permanences avec elle. Nous remercions également Annie Colle qui l'aidait lors des journées d'accueil des enfants de l'école.

La bibliothèque est ouverte tous les samedis matins de 10h à 12h, la permanence est assurée par les membres du conseil municipal. Nous offrons un choix d'environ 400 livres aux lecteurs, renouvelés tous les trois mois par le bibliobus, l'achat de nouveaux livres, ainsi que quelques dons. Nous n'oublions pas les enfants par la présence de nombreux livres.

Nous faisons un appel aux personnes qui souhaiteraient intégrer les permanences du samedi. Madame Saetti renforcera l'équipe à partir d'avril. Nous la remercions. Nous apprécions également l'aide de jeunes lougrois : Margot, Frédéric et Juliette. Si vous êtes intéressé, passez nous voir le samedi matin.

Si vous désirez vous abonner, l'inscription annuelle est au tarif de 13€ par famille et se fait en mairie.



RAPPEL POUR L'ANNÉE 2016 :

Il est formellement interdit de jeter tout objet dans les WC (tampons, lingettes...). Les réseaux d'eaux usées vous appartiennent, c'est à vous de les protéger.

Merci de respecter les horaires d'utilisation des matériels thermiques. (tondeuse, taille haie...)

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- ▶ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30.
- ▶ Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

MAIRIE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard 25260 Lougres
Tél. 03 81 96 28 08 | contact@lougres.fr
www.lougres.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h | 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h | 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h | 15h à 18h

État civil

Bienvenue aux petits lougrois !

- ▶ BIETRY Nolan né le 18/01/2015
- ▶ DA CUNHA Emilie Maria née le 09/08/2015
- ▶ FROHLICH Tilio Vincent Ulrich né le 21/10/2015
- ▶ RUEZ Lylou Jessica Elodie née le 27/05/2015
- ▶ SIORSKI Pierre Daniel Stanislas né le 27/03/2015
- ▶ SIORSKI JEUDY Paul Serge Stanislas né le 23/11/2015

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- ▶ MARTHOUD Monique Juliette et PARRAT Luc Léon Paul le 12/09/2015
- ▶ QUINOT Alisson Laurence Michèle et PELLICOLI Quentin Gabriel le 18/07/2015

Pensée émue pour nos défunts :

- ▶ BELBACHIR Georges Joseph le 19/03/2015
- ▶ JACQUIN Camille Lucie née BLEYER le 03/01/2015
- ▶ COULON Andre Emile le 19/10/2015
- ▶ KAUFFMANN Colette Jacqueline née JACQUET le 01/08/2015
- ▶ MELLERE Armido le 16/08/2015

Garage Hennequin - Agent Citroën

Réparateur toutes marques | Mécanique - Carrosserie - Peinture
Prise en charge gratuite par le garage de tous les véhicules en panne des habitants du village dans un rayon de 5 Kms.
Tél. 03 81 96 28 66 | contact@garage-hennequin.com



MANIFESTATIONS 2016

Vous trouverez ci-dessous la liste des manifestations se déroulant sur la commune de Lougres pour l'année 2016. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour être mis en relation avec les différents organisateurs.



JANVIER	Samedi 09	Vœux du Maire	Salle des Fêtes
FEVRIER	Samedi 27	Friture Pêche + Les P'tits Lougrois	Salle des Fêtes
MARS	Samedi 05	Carnaval de Lougres Animation	Salle des Fêtes
	Samedi 19	Loto ACCA (Chasse)	Salle des Fêtes
AVRIL	Samedi 23	Salon du Livre	Salle des Fêtes
	Dimanche 24	VTT Lougres Animation	Salle des Fêtes
	Samedi 30	Marche nocturne Gymnastique	Salle des Fêtes
MAI	Samedi 15	Fête de la truite	A la bonne fontaine
	Samedi 21	Pêche des enfants	A la bonne fontaine
JUIN	Jeudi 09	Ass. Générale Gymnastique	Salle des Fêtes
	Samedi 11	Repas champêtre Football club	Stade
	Vendredi 24	Ass. Générale Yoga	La Ferme
	Samedi 25	Feux de la St Jean	La Rochette
JUILLET	Vendredi 01	Kermesse scolaire	Salle des Fêtes
	Samedi 02	Gymnastique	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE	Dimanche 05	Vide-Grenier Lougres Animation	Centre du village
OCTOBRE	Samedi 01	Accueil des nouveaux arrivants	La Ferme
	Samedi 09	Loto ACCA (Chasse)	Salle des Fêtes
	Samedi 15	Marché nocturne Lougres Animation	Centre du village
NOVEMBRE	Samedi 05	Ass. Générale Lougres Animation	La Ferme
	Jeudi 10	Montée aux lampions	Salle des Fêtes
	Samedi 19	Ass. Générale Lougres AAPPMA (Pêche)	La Ferme
DECEMBRE	Samedi 03	Repas des Anciens	Salle des Fêtes
	Samedi 31	Réveillon Nouvel an Football club	Salle des Fêtes

AUTREFOIS

Vous trouverez ci-dessous des extraits des Annales Économies, Sociétés, Civilisations écrit par Georges Becker en 1951 et intitulé : « L'évolution économique et humaine de Lougres à partir de 1850 »



... « Louer le bon vieux temps et se lamenter sur les changements intervenus sur l'existence dans notre pays depuis un siècle- lieu commun. Mais quand on examine avec un peu de précipitation en quoi consistent ces changements, on est stupéfié d'abord par leur amplitude dans tous les domaines (agricole, artisanal, économique, industriel, démographique) et ensuite par l'évolution du style de vie, si rapide, et qui marque tout un progrès que le retour en arrière serait pour tous un insupportable supplice. » ...

... « Nous avons choisi comme objet de recherche le village de Lougres, car ce village représente l'imbrication caractéristique, et à un point presque parfait de la vie industrielle et agricole. Son territoire est bordé au sud par le Doubs et partout ailleurs par des forêts. Il est établi sur un espace très resserré dans la vallée d'un ruisseau qui prend sa source à 1 km en amont et se jette dans le Doubs 2 km plus bas. Les maisons datent de 1718, aucune n'est antérieure, elles sont de type lorrain, solidement construites avec des charpentes monumentales. On ne possède pas de documents plus anciens sur l'histoire de l'habitat, tout porte à croire que le village fut complètement incendié pendant la guerre de trente ans, car on ne peut guère creuser de fondations sans retrouver une couche de cendres dans la terre. En tout cas le site est occupé depuis la haute antiquité, puisqu'on y retrouve des abris sous-roche magdaléniens, un camp retranché gaulois, des traces de constructions gallo-romaines et un cimetière burgonde. » ...

... « En 1850 Lougres comptait 85 feux et 375 habitants. A l'exception du garde forestier et de l'instituteur, la totalité de la population vivait de culture. Encore, le garde et l'instituteur étaient-ils contraints de garder une vache et de cultiver 1 ou 2 champs pour pouvoir vivre. L'économie du village était d'ailleurs autarcique, on trouvait, des maçons, des menuisiers, des charrons, des cordonniers et des tisserands, mais tous ces artisans étaient en même temps cultivateurs et ne travaillaient à leur atelier que l'hiver. Cet état de choses devait durer depuis longtemps et si rien ne semblait devoir troubler ce style de vie paisible et médiocre, on était à la veille d'une transformation radicale. Le chemin de fer d'abord absorba pendant plusieurs années tous les nécessiteux du village, puis en 1857, s'ouvrit la filature Mequillet-Noblot à Colombier, malgré les salaires dérisoires (10 à 16 sous pour des journées de 11 h) ce que l'on peut appeler la misère noire disparut progressivement. » ...

... « On imagine difficilement aujourd'hui avec quelle passion la construction du chemin de fer était suivie. C'était un instrument de libération et le moyen de se sortir de l'isolement, car le village n'était desservi que par une diligence qui passait 2 fois par semaine et y relayait ses chevaux. » ...

... « En 1863 les communes de Lougres et Colombier s'endettèrent pour construire le pont de pierre qui relie ces 2 villages. La commune de Longeville avait refusé de participer au frais. Pour la construction les carriers du village fournirent leurs belles pierres par milliers de voitures. » ...

... « En 1869, les familles paysannes ne sont plus qu'au nombre de soixante. Dont vingt-cinq sont, à cette époque, occupées à autre chose qu'à la culture. Outre les 3 meuniers et 4 ménages portés comme « rentiers », il faut compter 2 carriers, l'instituteur, le forestier, 2 épiciers et 2 cabaretiers. Restent donc quinze familles de journaliers et d'ouvriers, et, sur le total général, il y a au moins quinze familles paysannes dont un membre travaille à l'usine et qui sont à l'origine de ces familles d'ouvriers-paysans qui durent encore aujourd'hui. Notons, dans le recensement de 1869, la présence de 4 couturières, chiffre énorme pour une population de 350 âmes, mais qui s'explique par le fait que la confection était inconnue et que, sous leurs jupes, nos grand-mères portaient trois jupons fort compliqués et deux culottes. Ainsi l'exigeait la pudeur de cette époque archaïque et aussi, sans doute, l'insuffisance des appareils de chauffage. » ...

Georges Becker, né le 7 février 1905 à Belfort et mort le 10 septembre 1994 à Montbéliard, est un mycologue français. Il a été aussi député du Doubs de 1958 à 1967.



Bulletin municipal
LOUGRES | 2016

... « C'est entre 1871 et 1880 que la situation agricole du village semble être la plus brillante qu'il ait connue. Au lieu de 3 chevaux en 1850, il y en a maintenant 28. Les vaches laitières se montent à 128. Mais les moutons disparaissent presque et seul le nombre des porcs est stationnaire. La superficie des terres en culture est de 260 hectares, dont la moitié est labourée, l'autre en nature de prairies. Il faut y ajouter 15 hectares, à peu près, de pâturages communaux, d'ailleurs de très mauvaise qualité. Le système de la jachère a totalement disparu, grâce à la culture du trèfle, et le droit de vaine pâture est tellement réglementé qu'il n'existe pratiquement plus, limité qu'il est entre le 1er novembre et le 1er mars. Il tombera de lui-même en désuétude. » ...

... « Il faut arriver à 1901 pour que se produise un fait d'importance. C'est la fondation de l'usine Baumann, à Colombier. Les salaires sont plus élevés qu'à la filature où ils sont encore de 1 fr. à 1 fr. 25 par jour, et ces établissements attireront un nombre toujours croissant d'ouvriers.

Grâce au développement de l'industrie, on verra se manifester ce type économique si particulier de la famille mi-ouvrière mi-paysanne, l'une des deux activités garantissant l'autre et permettant aux plus pauvres, quand ils ont du courage, de devenir propriétaires. Ainsi sera supprimé tout à fait le risque de la grande misère encore fréquent vingt ans plus tôt.

Les finances de la commune se ressentent heureusement de ce regain d'activité et, en 1905, un maire intelligent peut faire capter de nouvelles sources et installer l'eau courante, un réseau complet d'égouts, puis l'électricité et le téléphone. Ce n'est pas que ces innovations aient été accueillies avec enthousiasme par la population, tant on tient à ses habitudes, même quand ce sont celles de la misère. Trois maisons seulement, prirent l'eau courante la première année, et deux l'électricité. On se méfiait encore beaucoup de la fée aujourd'hui familière et indispensable. Mais, peu à peu, tout le monde y vint, et aujourd'hui évidemment toutes les maisons sont pourvues des commodités disponibles.

Nouvel événement en 1909 : la création de la fonderie à Colombier, où les salaires sont de 3 fr. par jour, et l'établissement d'une succursale de la chaiserie Baumann au moulin Courvoisier de Lougres. Succursale qui jouera, pour le village de Montenois d'où viendront presque tous les ouvriers, le même rôle qu'avait joué pour Lougres, cinquante ans plus tôt, la filature de Colombier. » ...

... « Si l'on voulait un autre signe du changement intervenu dans la nature de la population, il suffirait de considérer que, alors qu'en 1850 il y avait 375 habitants tous luthériens, il n'y en a plus que 200 en 1939, le reste des habitants étant catholique ou sans religion connue. La coexistence des deux religions n'a d'ailleurs jamais donné lieu à un incident quelconque, contrairement à ce qui se passe dans le Midi en pareil cas. Les nouveaux venus ont toujours été accueillis avec une parfaite tolérance par les anciens. Et, arrivant individuellement, ils ne peuvent guère apporter un bloc de traditions insolubles. Ils s'adaptent à la manière d'être du pays et, après quelques années, sont très étonnés quand on leur dit qu'ils ne sont pas originaires du village. » ...

... « Les effets de la guerre de 1939 ont été particulièrement désastreux. Le pont sur le Doubs a sauté en juin 40. Reconstitué en 43, il a été totalement détruit par les Allemands en 44. Nombre de maisons ont été sinistrées ou pillées. Les forêts, détériorées par les bombardements, ont perdu beaucoup de leur valeur. En septembre 44, les Allemands ont enlevé la totalité du bétail, gros et petit, y compris les basses-cours. Trois jeunes gens du village ont été fusillés pour faits de Résistance. » ...

... « De même, le pittoresque traditionnel des saisons et des cultures disparaîtra devant les tracteurs, les semoirs mécaniques et autres engins à diminuer la peine des hommes. Ce village, comme d'autres, est en train de faire sa révolution, et l'idéal serait qu'il l'accomplît en conservant ses valeurs d'autrefois et en élargissant le sens de sa vie. » ...



MAIRIE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard
25260 Lougres
Tél. 03 81 96 28 08

contact@lougres.fr
www.lougres.fr



HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h | 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h | 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h | 15h à 18h